

En attente des ordres venant de Washington

par Tim Creery

Comparaissant devant deux sous-commissions du Sénat à Washington, le Commandant en chef de NORAD disait : (C'est une question de la plus grande urgence que l'achèvement des missiles anti-balistiques de défense du Canada et des États-Unis soit fait aussi rapidement que possible).

Ceci est-il un rapport de l'administration Clinton de déployer le système national de défense anti-missiles (NMD)? Non, c'est un rapport écrit par Knowlton Nash quand il était correspondant à Washington du journal *Financial Post* en 1959. Il est cité dans le livre d'Ann Denholm Crosby paru en 1998 intitulé : *Dilemmas in Defence Decision-Making : Constructing Canada's Role in NORAD, 1958-96* (International Political Economy Series; McMillan Press en Grande Bretagne, St. Mart's Press aux États-Unis).

Dans une année où on a vu le ministre des Affaires Étrangères, M. Axworthy, s'opposer à la participation du Canada au programme NMD et le ministre de la Défense, M. Eggleton, soutenir ce programme, ce livre, fruit d'une recherche minutieuse, écrit par un professeur de l'Université de York - et membre du Groupe des 78 - vient à point. NORAD est plus encore un cas de (Comme il était au commencement...).

Madame Crosby décrit comment, depuis le début, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du nord et son mandat ont émergé d'un processus de planification militaire américaine dans lequel les officiers canadiens prirent part, suivi par l'examen et l'approbation par les instances politiques des États-Unis, alors qu'à Ottawa, on s'en tenait à la considération politique de (à prendre ou à laisser).

La menace de bombes terroristes pour le continent Nord Américain était déjà en diminution quand le commandement conjoint - c'est-à-dire un commandement américain avec un commandement adjoint canadien - vit le jour en 1957. La menace de missiles balistiques intercontinentaux suivit, avec un changement significatif d'attention qui passa de la défense anti-bombes à la défense anti-missiles. Une étude approuvée par les chefs d'états-majors canadiens et présentée au ministre de la Défense, en 1962, soutint que la défense contre les ICBM était presque impossible. Elle disait qu'avec l'introduction des ICBM et (les systèmes d'avertissement, de représailles et de défense active maintenant envisagés, l'espace aérienne et terrestre canadienne vont s'avérer d'une importance décroissante pour la posture de défense des États-Unis).

Un semblant de consultation politique avait été lancé en 1958 avec un Comité ministériel Canada-États-Unis sur la Défense Commune. Il tint sa dernière réunion en 1964. En 1969, M. Basil Robinson, haut fonctionnaire au ministère des Affaires Étrangères, écrivit un mémorandum cité par Madame Crosby : (Un rappel de la volonté du gouvernement canadien de revendiquer ses droits d'être consulté pourrait aider à rassurer la population que nous ne sommes pas tout juste là en attente des ordres venant de Washington). Il continua pour souligner toutefois le problème selon lequel, les consultations avec les États-Unis en matière de défense forçaient le gouvernement canadien à prendre des décisions qu'il aurait préféré éviter.

Ainsi donc, NORAD alla plus loin à travers des renouvellements successifs, soutenus avec enthousiasme par l'armée canadienne et l'industrie de production en matière de défense, plus particulièrement le nouveau secteur économique-clé de l'aérospatial et de l'électronique. Pendant que le Canada annulait L'avion d'interception Arrow, qui aurait pu compétitionner avec un intercepteur américain en construction, et acheta le (nuclear-tipped Bomarc-B missile) provenant des États-Unis, il reçut en compensation d'importantes commandes à travers les arrangements de partage de la production en matière de défense qui accompagnèrent NORAD, plus particulièrement pendant la guerre du Vietnam. Le plus grand système d'armements étant réservé à la production américaine, les entreprises canadiennes et les succursales des entreprises américaines implantées au Canada réalisèrent de bonnes affaires dans les sous-systèmes.

Dans ses efforts pour ne pas être engagé dans des politiques qu'il ne soutenait pas, le Canada obtint, en 1968, lors du renouvellement de NORAD, une clause stipulant que l'accord (ne comprenait en aucun cas un engagement canadien de participer dans un défense actif contre les missiles balistiques). La clause fut secrètement supprimée lors du renouvellement de l'accord de 1981. La suppression ne fut portée à la connaissance du public qu'en 1985. De la même façon, le Canada résista à l'effort des États-Unis de changer le nom de (commandement de défense aérienne) en (commandement de défense aérospatiale) en 1974 et 1978 mais y accéda en 1981.

NORAD amena le gouvernement Diefenbaker à l'approbation de l'achat des (nuclear-tipped Bomarc Bs). Puis le gouvernement essaya de revenir sur sa décision, mais le chef de l'opposition, M. Lester B. Pearson, déclara qu'il allait honorer l'accord original, et négocier plus tard en vue de retirer les armes nucléaires. Ses Libéraux furent élus en 1963 et les armes nucléaires furent portées par les intercepteurs canadiens sous NORAD jusqu'en 1984.

Madame Crosby détaille cas après cas dans lesquels la planification de NORAD et les arrangements encombrant le Canada avec des politiques dont il paraît désapprouver. Par exemple, en 1978, le premier ministre Trudeau exigea (l'étouffement de la course aux armements), y compris l'interdiction des essais des systèmes de livraison des armes nucléaires. Quelques années plus tard, son gouvernement approuva l'essai, au-dessus du Canada, de missiles de croisière destinés à transporter les ogives nucléaires. Ceci aurait été plutôt maladroit de ne pas le faire alors que le gouvernement avait appuyé Litton Systems Canada Ltd dans la fabrication de système de gouverne pour le missile.

La grande, large et durable brèche dans la politique du Canada en la matière était le développement de missiles anti-balistiques et l'utilisation de l'espace intersidéral pour des objectifs militaires. La mission et le mandat de NORAD ont été modifiés à ce moment et encore pour lui donner un rôle dans la planification et le commandement des systèmes de défense en conjonction avec le commandement de l'espace des États-Unis (dont le Commandant en chef était aussi le Commandant en chef de NORAD). Ceci s'appliqua tant pour le système national de défense anti-missiles (NMD) que le système de théâtre-des-opérations de défense anti-missile (TMD) dans un système de protection globale. Les officiers militaires canadiens au sein de NORAD étaient complètement intégrés dans la structure américaine tant dans NORAD que dans les autres composantes du système global qui, dans sa conception, violait le traité ABM.

Bien que le gouvernement Mulroney n'accepta pas l'invitation des États-Unis de participer à l'Initiative de Défense Stratégique du Président Reagan, appelée la guerre des étoiles, le premier ministre (exprima son soutien pour l'implication du monde universitaire et des entreprises privées dans les recherches sur IDS et indiqua que les deux secteurs pourraient soumettre des demandes pour bénéficier de l'aide financière directe du gouvernement dans la poursuite de leur recherche).

Le livre de Madame Crosby consacre une bonne place à la façon dont les journaux ont traité des questions touchant à NORAD tout au long des années. Elle trouve que quand la presse prêta attention à un sujet, elle réalisa un travail minutieux. Mais plus souvent, elle laissa les renouvellements de NORAD passer inaperçus, n'en faisant mention que rarement. Les quarante ans d'ambiguïté constante ne reçurent pas toujours l'attention que le monde des lecteurs méritait.